

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL**  
**TENUE DU 17 AU 20 OCTOBRE 2011**  
**DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE LAURIER**  
**DE L'HÔTEL MARRIOTT D'OTTAWA**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national  
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne  
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
 Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
 Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

**ABSENTS :**

Eddie Kennedy, vice-président exécutif national

Stella Penney, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador)

Benoit Dubeau, vice-président régional adjoint, Québec

Garry Larouche, vice-président régional, Ontario

Michael Freeman, représentant aux droits de la personne, Ontario

Paulette Gaudet, vice-présidente régionale adjointe, Manitoba

Marc Danis, représentant aux droits de la personne, Manitoba

Mike Leblanc, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique (N.-B. et Î.-P.-É.)

Kevin King, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut

Jean-Pierre Ouellet, vice-président régional adjoint, Hors Canada

Karl Lafrenière, vice-président régional adjoint, Hors Canada

**1. Ouverture**

Le président national, le confrère Doug Marshall, ouvre la séance à 13 h 06. p.m.

**2. Mot du président**

Le confrère Doug Marshall souhaite la bienvenue à Ottawa à tous les participants et, en particulier, à ce nouveau mandat de l'Exécutif national. Il indique qu'au cours des trois dernières années, et en tant qu'Élément, nous avons réalisé de nombreux changements positifs qui nécessitent d'être mis en œuvre. La plupart d'entre eux ont été recommandés par le Comité mixte. De plus, il indique qu'alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes maintenant en mesure de mettre à profit ces changements et de travailler ensemble de manière solidaire en ayant la responsabilité commune d'accomplir la mission de l'Élément national. Aussi, en respectant les valeurs de notre Élément, nous pourrions encourager un comportement civil et courtois, ainsi qu'un dialogue respectueux durant les réunions.

**3. Heures de séance**

M/A/A            Angela Decker et Michèle Milotte

**QUE** les heures de séance soient adoptées.

**4. Adoption de l'ordre du jour (Annexe « A »)**

P/A                Holly Serle et Omar Murray

**QUE** l'ordre du jour soit adopté sans modification.

**\* Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

5. **Tour de table d'introduction**

Un tour de table s'ensuit.

6. **Moment de silence**

Pour le confrère Tom Ryan, ancien vice-président régional adjoint de la région de l'Ontario;

Cathy Nakota, conjointe de l'ancien président de la section locale 00128 (Six Nations de Brantford);

Le confrère Dan McPhee, membre de la section locale 00383 (SSO Sturgeon Falls);

le conjoint de la consœur Margie Hancock, représentante régionale de l'AFPC - Gander, T.-N.-L.;

la mère de la consœur Francine Auclair, ancienne vice-présidente régionale adjointe de Québec;

la mère de la consœur Louise Casselman, agente du Fonds de justice sociale de l'AFPC;

Ed Lumley, frère du confrère Ron Johnston, ancien vice-président de l'Alberta, des T.-N.-O. et du Nunavut.

7. **Procès-verbal de la réunion précédente**

Il est convenu que ce point sera reporté.

8. **Rapports de l'Exécutif**

Il est convenu que ce point sera reporté.

9. **NOUVEAUX POINTS**

B) **Compte rendu du Congrès triennal 2011 de l'Élément national**

Les membres du Comité exécutif présentent un compte rendu oral et leurs commentaires relativement au Congrès triennal de 2011 :

Programme du Congrès

Le programme du Congrès n'était pas aussi ouvert qu'il aurait dû l'être. On aurait dû informer les membres du Comité exécutif des procédures. À l'avenir, on fournira un programme plus explicite à l'Exécutif national.

Conférencier-présentateur

Le conférencier-présentateur n'était pas sensibilisé aux principes syndicaux. En tenant compte de ce fait, on indique que la sensibilisation à l'environnement syndical est absolument essentielle pour tous les prochains conférenciers aux événements de l'Élément.

De plus, on indique également qu'il faut aussi sensibiliser les délégués et les observateurs aux principes syndicaux afin d'instaurer un milieu positif et exempt de harcèlement.

Sur une note positive, comme l'honorable Nycole Turmel était l'une de nos conférencières à titre de chef intérimaire de l'Opposition officielle, un article relatif au Congrès a été publié dans un journal local.

#### Procédure électorale

Il y a une certaine confusion quant aux procédures électorales régionales. Les présidents d'élection doivent être sélectionnés avant la journée de l'élection et être informés des procédures. On indique que le processus électoral n'est pas fonctionnel.

#### Banquet

On affirme que le banquet était ennuyant et bizarre. Le repas était bon, mais il n'y avait pas de divertissement.

#### Hébergement

L'hébergement a été un défi pour les membres handicapés. On suggère de songer à un seul endroit pour toutes les activités offertes lors des prochains événements, c.-à-d. le petit déjeuner, le banquet et les réunions.

Le confrère Doug Marshall demande que toutes les suggestions ou tous les commentaires soient présentés de nouveau pour en tenir compte lors des prochains événements de l'Élément.

### **F) Dates des réunions de l'Exécutif national**

On convient que les dates des réunions de l'Exécutif national de 2012 seront les suivantes :

- Du 23 au 26 janvier 2012
- Du 25 au 28 avril 2012
- Du 11 au 14 septembre 2012

#### iv) Participation aux réunions de l'Exécutif national

Le confrère Doug Marshall indique que la salle de conférence du Syndicat des employées et employés nationaux (SEN) peut héberger un maximum de 30 participants. Selon la nouvelle résolution adoptée lors du Congrès de 2011, les représentants aux droits de la personne peuvent également participer à une réunion de l'Exécutif national par année en tant qu'observateur. Par conséquent, nous devons maintenant confirmer notre

participation aux réunions en temps opportun afin de pouvoir déterminer l'emplacement des réunions. Une planification préalable serait nécessaire dans ce cas.

- v) Formation sur la gestion des conflits  
Le confrère Doug Marshall indique qu'une des recommandations du Comité mixte est d'offrir une formation sur la résolution de conflits aux prochains vice-présidents régionaux adjoints et aux vice-présidents adjoints ainsi qu'aux représentantes et aux représentants aux droits de la personne au début du mandat actuel. Les dates de la formation de deux jours seront communiquées à tous dès qu'elles auront été déterminées.

\*\*\*\*\*  
**SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
\*\*\*\*\*

Le confrère Richard Ballance siège en tant que représentant de la RCN (CT).

G) **Propositions :**

- i) Conférence sur la santé et la sécurité au travail :

P/A Geoff Ryan et Holly Serle

**QUE** la Conférence sur la santé et la sécurité au travail soit tenue au Marriott Château Champlain, comme premier choix, et au Queen Elizabeth, comme deuxième choix.

**\* Vote enregistré 2 : ADOPTÉ**

- ii) Conférence de tous les présidents et présidentes

P/A Karoline Klüg et Angela Decker

**QUE** la Conférence de tous les présidents et présidentes soit tenue à l'hôtel Montebello, comme premier choix, et à l'hôtel Delta, comme deuxième choix.

**\* Vote enregistré 3 : ADOPTÉ**

H) **Forum de l'AFPC sur la santé et la sécurité de 2011 :**

Le confrère Doug Marshall note que la date limite pour l'inscription est le 7 novembre 2011. Il souligne qu'une décision sur le nombre de places allouées à

l'Élément est actuellement attendue. Le Forum de l'AFPC sur la santé et la sécurité de 2011 aurait lieu à Ottawa les 22 et 23 novembre.

**I) Conférence du Nord de 2011**

Le confrère Doug Marshall indique que la date limite pour la prochaine Conférence du Nord du Conseil national mixte (CNM) était le 3 octobre.

Les sujets de cette conférence comprennent les suivants :

- Une journée dans la vie d'un arpenteur-géomètre;
- Démystifier la collecte de données – Statistique Canada
- Mieux comprendre les conditions de vie dans un poste isolé; (le confrère Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.-N.-O. et Nunavut ferait partie des membres du groupe spécial)
- Succès et défis de l'Agence canadienne de développement économique du Nord;
- Les réalités du Nord – Recrutement et maintien de l'effectif;
- Changement à l'environnement – Impacts sur les communautés et le milieu de travail;
- Obligation de prendre des mesures d'adaptation dans le Nord – Réalités

La Conférence du Nord du CNM aura lieu les 22 et 23 novembre 2011 à l'hôtel Explorer à Yellowknife, T.-N.-O.

Le confrère Doug Marshall rappelle à chacun que la Conférence du Nord du CNM était l'une des recommandations de l'Élément national du Congrès de l'AFPC de 2009 qui se lisait comme suit :

**L'ÉLÉMENT NATIONAL appuiera** les membres du Nord dans la contribution et la participation à l'élaboration de la politique sur l'indemnité de poste isolé (IPI); l'Élément national de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) tentera de conclure une entente avec le Conseil national mixte (CNM) pour rétablir les Conférences du Nord, et obtenir les ressources financières nécessaires pour permettre une représentation directe et raisonnable des membres.

Le confrère Geoff Ryan souligne que, en tant que l'un des membres du groupe d'experts à cette conférence qui traitera des conditions de travail et de vie dans les postes isolés et de ses conséquences, il apprécierait recevoir des commentaires et des suggestions.

**J) Présentation des résolutions du Congrès en suspens**

**A) Résolutions relatives aux règlements internes :**

Le confrère Doug Marshall indique que toutes les résolutions relatives aux règlements ont été jugées irrecevables étant donné qu'il s'agit de

modifications apportées aux règlements internes de l'Élément qui exigeraient un vote majoritaire des deux tiers des délégués au Congrès.

**B) Résolutions générales :**

**1) Résolution Gen 14**

**Titre : Cours de formation – Les rapports avec la direction**

P/A Omar Murray et Holly Serle

**IL EST RÉSOLU QUE** l'Élément national crée et offre un cours aux membres de l'Élément intitulé « Les rapports avec la direction ». Ce cours sera offert régulièrement aux militants, aux délégués syndicaux et aux membres du comité exécutif des sections locales.

M/A/A Mary Anne Walker et Richard Balance

**QUE** la question soit renvoyée au Comité de l'éducation, des récompenses et des prix avec les directives suivantes :

Élaborer, par le truchement du site Web, des conseils pratiques sur les rapports avec la direction basés sur le modèle des dix raisons principales de devenir membre d'un syndicat qui participe à divers débats, p. ex., lors des rapports avec la direction durant les négociations informelles, les audiences sur les griefs, les réunions du comité consultatif syndical-patronal local, du comité consultatif patronal-syndical régional, etc.

**2) Résolution divisée Gen 18a**

**Titre : Règlement 15 – Réécriture de règlement – Assurer une contribution des sections locales**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution divisée Gen 18a irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**3) Résolution Gen 19****Titre : Votes de ratification en vertu du Règlement 15**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 19 irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**4) Résolution divisée Gen 20a****Titre : Conditions d'emploi des employés des bureaux du Comité exécutif de l'Alliance (CEA) de l'AFPC**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 20a irrecevable puisqu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**5) Résolution divisée Gen 20b****Titre : Conditions d'emploi des employés des bureaux du Comité exécutif de l'Alliance (CEA) de l'AFPC**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution divisée Gen 20b irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**6) Résolution Gen 22****Titre : Hébergement pour les chefs de famille monoparentaux – principaux pourvoyeurs de soins**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 22 irrecevable étant donné le manque de motionnaire et d'appuyeur.

**7) Résolution Gen 23****Titre : Revenu annuel garanti pour tous les Canadiens, de façon similaire au plan pour les personnes âgées**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 23 irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.



**8) Résolution Gen 33****Titre : Formation avancée sur la représentation**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 33 irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**9) Résolution Gen 36****Titre : Indemnité de départ pour les dirigeants élus à temps plein de l'Élément national et de l'AFPC**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 36 irrecevable étant donné le manque de motionnaire et d'appuyeur.

**K) Dépôt de la couronne de l'Élément au monument aux morts pendant les cérémonies du jour du Souvenir**

Le confrère Doug Marshall indique qu'il cherche un volontaire pour déposer une couronne au nom du Syndicat des employées et employés nationaux durant les cérémonies du jour du Souvenir de 2011.

\*\*\*\*\*  
**SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
 \*\*\*\*\*

**JEUDI 18 OCTOBRE 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE**  
**Reprise à 9 h 16**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national  
 Eddie Kennedy, vice-président exécutif national  
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne  
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
 Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
 Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Géraldine Fortin, représentante aux droits de la personne, Québec  
 Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario

Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

Le confrère Yvon Beaudoin siège en tant que représentant du Québec.

## **9. NOUVEAUX POINTS**

### **J) Résolution du Congrès en suspens (suite)**

#### **B) Résolutions générales**

#### **10) Résolution Gen 37**

#### **Titre : Règlement 15 de l'AFPC – Méthode de règlement des conflits**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 37 irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**11) Résolution Gen 39****Titre : Titre : Équilibre entre la vie familiale et les activités syndicales**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 39 irrecevable en raison du manque de motionnaire et d'appuyeur.

**12) Résolution Gen 40****Titre : Augmentation de la participation des membres au Congrès triennal de l'Élément national**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 40 irrecevable en raison du manque de motionnaire et d'appuyeur.

**13) Résolution Gen 41****Titre : Jeunes observateurs de l'équipe de négociation**

Le confrère Doug Marshall déclare la résolution générale 41 irrecevable étant donné qu'il s'agit d'une résolution devant être transmise à l'AFPC et qui nécessite un vote pendant le Congrès de l'Exécutif national.

**14) Résolution tardive Gen 42****Titre : Journée nationale de célébration de la diversité au sein de l'Élément national**

P/A Geoff Ryan et Jennifer Chieh Ho

**Il est résolu que** l'Élément national reconnaisse le 14 août comme étant une journée historique de la « célébration de la diversité » au sein de l'Élément; une journée célébrée par tous les membres à l'échelle locale, régionale et nationale afin de promouvoir la diversité parmi les membres de leur milieu de travail.

**\*Vote enregistré 4 : ADOPTÉ**

P/A Mary Anne Walker et Richard Balance

**QUE** toute résolution qui n'a pas été négociée avec l'Exécutif national soit déclarée irrecevable.

**\* Vote enregistré 5 : ADOPTÉ**

## 7. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

P/A Geoff Ryan et Richard Balance

**QUE** le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national tenue du 4 au 6 août soit adopté avec les modifications demandées.

**\* Vote enregistré 6 : ADOPTÉ**

P/A Omar Murray et Karoline Klüg

**QUE** le procès-verbal de la réunion de l'Exécutif national tenue le 13 août soit adopté avec les modifications demandées.

**\* Vote enregistré 7 : ADOPTÉ**

## 9) NOUVEAUX POINTS

### L) Don des fêtes de fin d'année 2011

P/A Holly Serle et Omar Murray

**QUE** l'Élément fasse un don de 500 \$ à la Société des Manitobains handicapés au lieu d'envoyer des cartes de souhaits de fin d'année.

M/A Mary Anne Walker et Eddie Kennedy

**QUE**, en plus du don effectué pour les fêtes de fin d'année, un message électronique pour le Premier de l'an soit transmis à toutes les sections locales.

**\* Vote enregistré 8 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

## 9) NOUVEAUX POINTS

### M) Mises à pied

Le confrère Doug Marshall indique que certains de nos ministères font face à des réaménagements des effectifs qui ne sont pas différents des mises à pied. Il note

que pour certains réaménagements, seules des personnes en particulier sont touchées, alors que dans d'autres cas, le réaménagement peut comprendre toute une unité de travail, des fonctions ou des ministères. Il indique aussi que les ministères et les organismes doivent aviser le confrère John Gordon par écrit et sous le sceau du secret le plus tôt possible de tout réaménagement dès que la décision est prise. L'Élément doit aussi être informé de tout projet d'entreprendre une initiative de diversification des modes de prestation de service (DMPS) au moins 180 jours avant sa mise en œuvre. L'avis doit comprendre le programme sélectionné pour la DMPS, la raison de la DMPS et le type d'approche prévue pour l'initiative. Un comité mixte de réaménagement des effectifs et de DMPS a été créé et est composé d'une représentation égale du syndicat et des ministères. Le mandat de ces comités est d'entamer des consultations efficaces sur les questions relatives aux ressources humaines liées à la DMPS afin de fournir aux employés des renseignements qui les aideront à décider s'ils doivent accepter ou non l'offre d'emploi.

Le confrère Doug Marshall indique de plus que l'AFPC élabore actuellement un guide pour les membres de l'AFPC relativement au réaménagement des effectifs. Pour obtenir davantage de renseignements à cet égard, veuillez consulter le site Web de l'AFPC à l'aide du lien suivant : <http://www.psac-afpc.com/what/wfa/index-e.shtml>

L'Exécutif national demande que les agents des relations de travail s'assurent que le réaménagement des effectifs et Services partagés Canada soient des points permanents à tous les ordres du jour des réunions du Comité national de consultation patronale-syndicale. Il demande aussi que lorsqu'un agent des relations de travail reçoit un avis de mise à pied, qu'il soit confidentiel ou non, qu'il en fasse part au président national du Syndicat des employées et employés nationaux.

Le confrère Doug Marshall demande que tout renseignement à cet égard soit transmis à Howie West, agent de réorganisation du travail à l'AFPC.

**A) Affectations des comités permanents :**

Le confrère Doug Marshall annonce que les comités permanents de l'Exécutif national ont été affectés comme suit :

**1) Comité des règlements internes et des politiques :**

**Garry Larouche – coprésident**

**Omar Murray – coprésident**

Isaac Armstrong

Michèle Milotte

Louise Patrice

***Franco Picciano, conseiller technique***

- 2) **Comité de négociation collective :** **Kevin King – coprésident**  
**Garry Larouche – coprésident**  
 Cindy D'Alessio  
 Martin Kaminski  
 Mary Anne Walker  
 Andy Yung  
***Susan Phillips, conseillère technique***
- 3) **Comité des communications :** **Angela Decker – coprésidente**  
**Karoline Klüg – coprésidente)**  
 Chris Gagné  
 André Poliquin  
 Geoff Ryan  
***Benoit René – conseiller technique***
- 4) **Comité de l'éducation, des récompenses et des prix :**  
**Michèle Milotte – coprésidente**  
**Jennifer Ho – coprésidente**  
 Richard Ballance  
 Sandy Bello  
 Angela Decker  
***Franco Picciano – conseiller technique***
- 5) **Comité des finances et des ressources humaines :**  
**Eddie Kennedy – coprésident**  
 Evelyn Beckert  
 Jennifer Ho  
 Karoline Klüg  
 Jean-Pierre Naud  
 Holly Serle  
***Georges St-Jean –conseiller Technique – Finances***  
***Johanne MacAndrew – conseillère technique – Ressources humaines***
- 6) **Comité des francophones :**  
**Jean-Pierre Naud - coprésident**  
**Louise Patrice – coprésidente**  
 Yvon Beaudoin  
 Mike LeBlanc  
 Paulette Gaudet  
 Patrice Rémillard  
 Daniel Toutant

***Benoit René conseiller  
technique***

**7) Comité disciplinaire de l'Exécutif national: Eddie Kennedy – coprésident**  
Jean-Pierre Naud  
Holly Serle  
***Johanne MacAndrew –  
conseillère technique***

**8) Comité des sections locales et des adhésions :**  
**Richard Balance – coprésident**  
**Holly Serle – coprésidente**  
Réjean Amyotte  
Kevin King  
Karl Lafrenière  
Omar Murray

\*\*\*\*\*

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

**JEUDI 18 OCTOBRE 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h 16**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national  
Eddie Kennedy, vice-président exécutif national  
Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne  
Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
Géraldine Fortin, représentante aux droits de la personne, Québec  
Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)

Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

## 9. **NOUVEAUX POINTS**

### Q) **Logo du SEN :**

Le confrère Benoit René indique qu'il y aura un sondage sur le site Web de l'Élément ainsi que sur la page Facebook pour savoir ce que pensent les membres des diverses options de logo proposées. On demandera entre autres aux membres s'ils préféreraient que l'Élément ait un logo bilingue ou si deux logos unilingues seraient préférables.

### C) **Membres du Secrétariat d'adjudication des pensionnats indiens**

Il est convenu que ce point sera transmis au comité permanent de l'Exécutif national chargé de l'adhésion des sections locales. On indique également que tout ce qui est relié à l'affectation des membres ou à la création d'une nouvelle section serait transmis à ce comité nouvellement formé.

### H. **Forum de l'AFPC sur la santé et la sécurité de 2011 :**

Le confrère Doug Marshall indique que ce sujet sera transmis au Comité des finances et des ressources humaines pour une recommandation sur le financement de la participation des membres, étant donné que ce point n'était pas prévu au budget de notre congrès.

### **Remarque :**

Un vote par courriel a été effectué le 7 novembre 2011 à propos de la recommandation du Comité des finances et des ressources humaines :



M/A/A Richard Ballance et Holly Serle

**QUE** le Syndicat des employées et des employés nationaux alloue un maximum de 50 000 \$ pour couvrir les coûts de soutien des membres qui participeront au Forum de l'AFPC sur la santé et la sécurité de 2011 qui aura lieu à Ottawa, en Ontario; la perte de salaire ne sera pas remboursée.

\*\*\*\*\*

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

## **9. NOUVEAUX POINTS**

### **N) Initiative de transformation de l'administration de la paye (TAP)**

Le confrère Doug Marshall soulève des interrogations à propos de l'annonce récente du gouvernement d'établir un centre de paye à Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Contrairement à ce qui a été discuté à la table de négociation sur la consultation syndicale-patronale visant à assurer le respect gouvernemental des droits découlant de la convention collective des membres touchés par l'initiative de TAP, le gouvernement a décidé de poursuivre l'initiative. La consultation syndicale-patronale devait fournir une tribune pour discuter des stratégies de transition conçues pour le traitement équitable, cohérent et transparent des employés; faciliter des consultations de haut niveau sur les plans de transition relativement au réaménagement des effectifs (RE) touchés par cette initiative. Toute situation particulière découlant d'un RE devrait être traitée par les ministères en consultation avec l'Élément.

L'employeur affirme que les services de paye des ministères et des organismes seraient consolidés au cours sur des cinq prochaines années. Ceux-ci ont l'intention de transférer 92 000 comptes de paye en trois phases qui se dérouleront successivement entre janvier 2012 et avril 2015. Au cours de la quatrième phase, on transférera 92 000 autres comptes de paye, à compter de 2015. Cette nouvelle section sera coordonnée par Travaux publics, ce qui aura pour résultat le transfert de certains de nos membres au Syndicat des services gouvernementaux (SSG).

### **R) Journée de réflexion de l'Exécutif national**

La consœur Karoline Klüg, au nom du Comité permanent, présente une mise à jour sur la prochaine journée de réflexion de l'Exécutif national. Elle indique également que le programme sera transmis à tous les membres au début de novembre.

**O) Politique du SEN sur la sélection et l'affectation régionale de candidates et candidats pour les conférences nationales, les forums et les séances de formation du SEN et l'AFPC**

On insiste sur le fait que lorsque les demandes pour des conférences sont classées par l'équipe régionale et transmises aux dirigeants nationaux pour examen, tout changement apporté à cette recommandation doit être communiqué à l'équipe régionale avant la décision finale.

\*\*\*\*\*

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

**JEUDI 19 OCTOBRE 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE**  
**Reprise à 9 h 17**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national  
 Eddie Kennedy, vice-président exécutif national  
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
 Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
 Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Geraldine Fortin, représentante aux droits de la personne, Québec  
 Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan

Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

**Absent :**

Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne

**Observateurs :**

Vaughan Davies, président de la section locale 90023 de Parcs Canada.  
 Lindsay Oehlke, vice-présidente de la section locale 90023 de Parcs Canada

**P) Liste de vérification de l'Assemblée générale annuelle**

On indique que la liste de vérification de l'Assemblée générale annuelle (AGA) a été élaborée afin d'aider les comités exécutifs des sections locales dans la préparation de leurs réunions et pendant celles-ci. On demande aux membres du comité exécutif de fournir une rétroaction et des suggestions ou des commentaires sur la liste de vérification. Ce document serait disponible sur le site Web de l'Élément sous l'onglet Kiosque des membres.

**S) Plan de communication 2011-2014**

Le confrère Benoit René, agent des communications du SEN, présente un aperçu du plan de communication du SEN pour 2011-2014. Une des nouvelles initiatives qu'il recommande est d'encourager les journalistes citoyens, ce qui non seulement comprend l'adhésion à tous les niveaux, mais également l'éducation des membres sur diverses questions touchant le syndicat ou les collectivités. De plus, il encourage l'utilisation des plateformes de médias sociaux tels que les blogues, Facebook, Twitter et YouTube afin de joindre un auditoire plus large et renforcer les communications et les relations dans tout le syndicat. Il note que ces plateformes font partie des stratégies de relations publiques qui favorisent la sensibilisation aux messages et l'établissement de liens. Il affirme également que les idées et les suggestions pourraient être présentées pour examen.

\*\*\*\*\*

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

## 8. RAPPORTS DE L'EXÉCUTIF

### B) Rapport du vice-président exécutif national (Annexe « B »)

P/A Eddie Kennedy et Michèle Milotte

**QUE** le rapport du vice-président exécutif national soit adopté sans modification.

\* **Vote enregistré 9 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

## JEUDI 20 OCTOBRE 2011 – SÉANCE DE LA MATINÉE Reprise à 9 h 30

### MEMBRES PRÉSENTS :

Doug Marshall, président national  
 Eddie Kennedy, vice-président exécutif national  
 Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne  
 Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne  
 Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique  
 Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique  
 Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique  
 Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Géraldine Fortin, représentante aux droits de la personne, Québec  
 Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
 Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba

Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

**ABSENT :**

Sandra Bello, vice-présidente régionale adjointe, Ontario

Le confrère Doug Marshall cède la présidence au confrère Eddie Kennedy.

Le confrère Eddie Kennedy assure la présidence.

**8. RAPPORT DE L'EXÉCUTIF (suite)**

**A) Rapport du président national (Annexe « C »)**

P/A Doug Marshall et Karoline Klüg

**QUE** le rapport du président national soit adopté sans modification.

**\* Vote enregistré 10 : ADOPTÉ**

Le confrère Eddie Kennedy cède la présidence au confrère Doug Marshall.

Le confrère Doug Marshall assure la présidence.

**C. Vice-présidente nationale aux droits de la personne (Annexe « D »)**

P/A Karoline Klüg et Angela Decker

**QUE** le rapport de la vice-présidente nationale aux droits de la personne soit adopté sans modification.

**\* Vote enregistré 11 : ADOPTÉ**

## 10. RAPPORTS DES COMITÉS

### E) Rapport du Comité des finances (Annexe « E »)

#### 1. États financiers au 31 août 2011

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** les états financiers au 31 août 2011 soient acceptés.

\* **Vote enregistré 12 : ADOPTÉ**

#### 2. Présentation sur les investissements

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** la politique sur les investissements soit modifiée pour y inclure des titres de capitaux propres à un taux minimum de 0 % et à un taux maximum de 10 %.

\* **Vote enregistré 13 : ADOPTÉ**

#### 3. Rapport sur les sections locales inactives

Le Comité examine le rapport, y compris les sommes retenues et le nombre de mois pendant lesquels les sections locales ont été non conformes.

\*\*\*\*\*

### **SUSPENSION DE LA SÉANCE**

\*\*\*\*\*

**JEUDI 20 OCTOBRE 2011 – SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
**Reprise à 13 h 30.**

### **MEMBRES PRÉSENTS :**

Doug Marshall, président national

Eddie Kennedy, vice-président exécutif national

Karoline Klüg, vice-présidente nationale aux droits de la personne

Daniel Toutant, vice-président national adjoint aux droits de la personne

Angela Decker, vice-présidente régionale adjointe, région de l'Atlantique

Pat Leblanc, représentante aux droits de la personne, région de l'Atlantique

Isaac Armstrong, vice-président régional adjoint, région de l'Atlantique

Jean-Pierre Naud, vice-président régional, Québec  
 Yvon Beaudoin, vice-président régional adjoint, Québec  
 Géraldine Fortin, représentante aux droits de la personne, Québec  
 Réjean Amyotte, vice-président régional adjoint, Ontario  
 Mary Anne Walker, vice-présidente régionale adjointe, Ontario  
 Mary Jeyanathan, représentante aux droits de la personne, Groupes raciaux visibles  
 Cindy D'Alessio, vice-présidente adjointe, RCN (CT)  
 André Poliquin, vice-président régional adjoint, RCN (CT)  
 Edward Martin, représentant aux droits de la personne, RCN (CT)  
 Michèle Milotte, vice-présidente régionale, RCN (ED)  
 Patrice Rémillard, vice-président régional adjoint, RCN (ED)  
 Evelyn Beckert, vice-présidente régionale adjointe, RCN (ED)  
 Carl Laguerre, représentant aux droits de la personne, RCN (ED)  
 Holly Serle, vice-présidente régionale, Manitoba  
 Martin Kaminski, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Chris Gagné, vice-président régional adjoint, Manitoba  
 Omar Murray, vice-président régional, Saskatchewan  
 Janette Husak, représentante aux droits de la personne, Saskatchewan  
 Geoff Ryan, vice-président régional adjoint, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Mo Abba, représentant aux droits de la personne, Alberta, T.N.-O. et Nunavut  
 Dave Burchell, représentant aux droits de la personne, Membres handicapés  
 Jennifer Chieh Ho, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon  
 Andy Young, vice-président régional adjoint, C.-B. et Yukon  
 Steve Houston, représentant aux droits de la personne, C.-B. et Yukon  
 Rodney Hynes, représentant aux droits de la personne, GLBT  
 Louise Patrice, vice-présidente régionale, Hors Canada  
 Isabelle Beaudoin, représentante aux droits de la personne, Hors Canada

**ABSENT :**

Richard Ballance, vice-président régional, RCN (CT)

**10. RAPPORTS DES COMITÉS (suite)**

**E) Comité des finances**

**4. La politique NEN 9 – Acquisition et cession des immobilisations**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** la politique NEN 9 – Acquisition et cession des immobilisations soit modifiée afin d'être lue comme suit :

**Politique NEN 9 (ancienne Politique 21) *Acquisition et élimination des immobilisations L'équipement acquis durant un mandat doit durer pendant tout le mandat et***

***demeurer la propriété du Syndicat des employées et employés nationaux.***

Les vice-présidents régionaux adjoints de l'Exécutif national et les membres du Comité des droits de la personne ont la possibilité d'acquiescer ces immobilisations qui sont assujetties aux politiques financières approuvées. Sinon, les biens achetés au moyen des fonds de l'Élément national seront retournés au bureau du Syndicat des employées et employés nationaux.

Les articles qui peuvent être requis, mais qui ne sont pas indiqués dans cette politique peuvent être demandés en indiquant la raison et les coûts au président national.

Les dépenses en immobilisations et en biens de plus de 300 \$ par article seront préautorisées par le président national. Si un agent est élu ou passe à un poste occupé ultérieurement au SEN, il peut demander un examen de tous les systèmes d'exploitation et du matériel de TI. L'Élément peut fournir des produits informatiques ou tout autre bien à un membre si le président national reconnaît et approuve un besoin.

Les vice-présidents régionaux adjoints de l'Exécutif national et les membres du Comité des droits de la personne ont droit à une trousse de démarrage de base.

Remarque : Tout le matériel informatique acheté par l'Exécutif national nécessite une autorisation préalable écrite du Syndicat des employées et employés nationaux.

**Trousse de démarrage de base :**

1. ordinateur personnel ou portatif avec station d'accueil prioritaire ou autonome;
2. Black Berry;
3. connexion Internet;
4. étui de transport DSL pour ordinateur portatif (jusqu'à concurrence de 100 \$ par mandat)
5. copieur/scanneur/imprimante;
6. déchiqueteuse.

Toutes les dépenses applicables continues relatives à la trousse de démarrage doivent être facturées au budget régional.



### **Variables**

**Les dépenses régionales seront approuvées par les vice-présidents régionaux; les dépenses des représentants aux droits de la personne seront approuvées par le vice-président national aux droits de la personne. Cela englobera les articles suivants :**

1. bureau d'ordinateur (jusqu'à concurrence de 150 \$, une seule fois);
2. chaise d'ordinateur (jusqu'à concurrence de 150 \$ par mandat);
3. classeur (jusqu'à concurrence de 100 \$ une seule fois);  
télécopieur et coûts supplémentaires raisonnables pour une ligne de télécopieur supplémentaire à la ligne téléphonique personnelle;
4. mallette (jusqu'à concurrence de 200 \$ par mandat).

**Pour de plus amples détails, consultez la Politique FIN 7 intitulée « Dépenses de l'Exécutif ».**

### **Cession des immobilisations – bureau du Syndicat des employées et des employés nationaux :**

1. Les articles seront amortis conformément aux politiques financières. On tiendra compte de la juste valeur de marché pour déterminer le prix de cession.
3. On accordera la chance aux employés du Syndicat des employées et employés nationaux d'acheter ces articles. Si plus d'un membre du personnel est intéressé à acheter un article, un système de loterie sera utilisé.
4. Les articles seront pourront être achetés par les membres du comité exécutif et les adjoints.

Les articles non réclamés seront donnés à des organismes caritatifs ou aliénés.

### **Cessions des immobilisations – articles détenus par les membres du comité exécutif et les adjoints :**

1. Les articles seront amortis conformément aux politiques financières.
2. On tiendra compte de la juste valeur de marché pour déterminer le prix de cession.

3. On accordera aux membres du comité exécutif, aux adjoints et aux membres du Comité des droits de la personne du Syndicat des employées et employés nationaux and human rights committee members will be offered la chance d'acheter les articles.
4. Si les membres du comité exécutif, les adjoints et les membres du Comité des droits de la personne ne sont pas intéressés, le SEN déterminera la juste valeur de marché et la méthode d'élimination.

**Pour des renseignements concernant les tâches et les responsabilités des agents, veuillez consulter :**

Règlement interne 7 proposé – *Discipline*

Politique CE 2, article 8 – *Politique relative aux ententes avec des tiers*

Politique CC 6 – *Sélection des membres du SEN*

Politique FIN 5 – *Allocations payables*

Politique FIN 7 – Dépenses de l'Exécutif national

la politique FIN 9 – Frais de campagne électorale de l'Exécutif national

**Remarque :** Pour ce qui est de la connexion Internet, selon les circonstances et l'emplacement, les gens devront indiquer leurs besoins. depending on their location. Il faut indiquer les besoins selon les services offerts dans les régions pour offrir un équivalent.

**\* Vote enregistré 14 : ADOPTÉ**

**5. Politique FIN 5 — Allocations payables**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** la politique FIN 5 soit modifiée comme suit :

**Article 3 de la Politique FIN 5  
(ancien Règlement 2.02)**

**Voyage par avion**

Le Syndicat des employées et employés nationaux assurera la couverture d'une assurance voyage pour au plus 100 000 \$ par voyage.

**Article 4 de la Politique FIN 5 (ancien Règlement 2.04)  
Soumissions des réclamations**

Les demandes de remboursement des dépenses devront être présentées au SEN au plus tard le troisième lundi du mois suivant le mois au cours duquel les dépenses ont été engagées.

**Article 5 de la Politique FIN 5 (ancien Règlement 2.05)  
Membres de la région de la capitale nationale**

Les membres du SEN qui travaillent dans la région de la capitale nationale et qui désirent participer aux réunions du comité autorisées par l'Exécutif national durant les heures de travail recevront une indemnité quotidienne. Cette indemnité couvrira toutes les dépenses, puisque le membre n'est pas en déplacement.

**Article 6 de la Politique FIN 5 (ancien Règlement 2.06)  
Hébergement privé**

Les membres de l'Exécutif national, les agents et les personnel qui demeurent dans un logement privé peuvent recevoir une indemnité de 50 \$ par nuit. Cette indemnité remplace les autres dépenses d'hébergement.

**\*Vote enregistré 15 : ADOPTÉ**

**6. Politique FIN 6 – Frais de déplacement**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** la Politique FIN 6 – Frais de déplacement soit modifiée comme suit :

**Politique FIN 6 (ancienne Ligne directrice 1)**

*Frais de déplacement*

Lorsque le SEN est responsable de payer les frais de déplacement les conditions suivantes seront respectées :

1. Tous les voyages par transport aérien seront indemnisés au taux économique ou plus bas, sauf si un mode de voyage plus cher ou alternatif est requis pour des raisons médicales ou dans des situations exceptionnelles déterminées par la présidente nationale ou le président national, sa représentante désignée ou son représentant désigné. Les billets d'avion de première classe sont strictement interdits. Les billets d'avion de classe affaires, ou leur équivalent, doivent être préalablement autorisés par la présidente

nationale ou le président national, sa représentante désignée ou son représentant désigné.

2. Lorsqu'il s'avère plus économique de partir ou de revenir pendant une fin de semaine, le Syndicat des employées et employés nationaux paye l'indemnité quotidienne et les dépenses d'hôtel supplémentaires. Cela se produit uniquement lorsque le coût réduit du billet d'avion représente une économie supérieure aux frais supplémentaires de l'indemnité quotidienne, de l'hôtel et de la perte de salaire possible. L'Élément informera la personne de cette option; cependant, la décision définitive revient à la personne concernée.
3. L'Élément national applique une politique de « minuit ». Si le membre peut rentrer chez lui avant minuit le dernier jour d'une activité, le déplacement aura lieu ce même jour. Si les horaires de voyage ne permettent pas un retour à la maison avant minuit, il sera permis de rester une nuit sur place. L'indemnité quotidienne et le remplacement de salaire appropriés seront versés en fonction du trajet le plus rapide de retour à la maison.
4. Lorsque cela est possible, tous les services et produits utilisés par l'Élément national, les membres de son Comité exécutif et son personnel doivent être achetés auprès d'entreprises syndiquées.
5. Si le trajet en véhicule personnel est approuvé, les frais de déplacement liés à l'usage d'un véhicule personnel sont payés au taux de l'Élément, jusqu'à concurrence du prix d'un billet d'avion de classe économique pour une distance équivalente, conformément à la partie a). Aucune indemnité supplémentaire ne sera versée si l'indemnité de kilométrage est utilisée à des fins personnelles. Les personnes qui utilisent leur véhicule personnel pour les besoins ou une fonction du SEN devront garantir qu'elles sont convenablement assurées. Les frais d'assurance seront pris en charge par la personne conduisant le véhicule.
6. Le cas échéant, la location de voiture compacte ou de taille moyenne, plutôt que l'utilisation du véhicule personnel, peut être approuvée. Tous les frais associés à la location seront couverts par le SEN.

7. Lorsqu'une avance a été émise et qu'aucune réclamation n'a été reçue pour la justifier, aucune avance supplémentaire ne sera émise tant que la réclamation en souffrance n'a pas été reçue.
8. Les frais de taxi, de train, d'autobus et de traversier seront remboursés jusqu'à concurrence du prix d'un billet d'avion de classe économique lorsqu'ils sont engagés pour les besoins du SEN et lorsque des reçus sont fournis.

**Remarque :** On indique que cette politique sera abolie pour examiner la possibilité de changer la politique de « minuit » pour le nombre d'heures travaillées.

## 7. Article 1 de la Politique FIN 7 – Paye

P/A Eddie Kennedy et Jennifer Chieh Ho

**QUE** l'article 1 de la Politique FIN 7 – Dépenses du Comité exécutif – Paye soit modifié comme suit :

### **Article 1 de la Politique FIN 7 (ancienne Ligne directrice 3 C-iii)**

#### **Rémunération**

Ils reçoivent une rémunération les jours de repos et de vacances pendant lesquels ils prennent part aux missions du Syndicat des employés et employées nationaux. Cette rémunération n'excède pas 7,5 heures par jour et elle est payée à un taux équivalent au salaire moyen d'un membre du SEN **et seulement lorsqu'il est nécessaire de travailler à l'extérieur**. Les activités de l'Exécutif comprennent aussi le temps de déplacement, tel que défini dans le prochain paragraphe. Le salaire minimum des membres de l'Exécutif est examiné lors de la première réunion de l'Exécutif national de chaque année civile.

**\* Vote enregistré 16 : ADOPTÉ**

\*\*\*\*\*  
**SUSPENSION DE LA SÉANCE**  
 \*\*\*\*\*

Le confrère Réjean Amyotte siège en tant que représentant de la région de l'Ontario.

Le confrère Isaac Armstrong siège en tant que représentant de la région de l'Atlantique.

**8. Article 4 de la Policy FIN 7 – Service de secrétariat**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** l'article 4 de la Politique FIN 7 – Service de secrétariat soit supprimé :

**\* Vote enregistré 17 : ADOPTÉ**

**9. Article 5 de la Politique FIN 7 – Réunions**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** l'article 5 de la Politique FIN 7 – Réunions soit modifié comme suit :

**Article 4 de la Politique FIN 7 (ancienne Ligne directrice 3 G) Réunions**

Les dépenses réelles et raisonnables des membres de l'Exécutif national sont remboursées lorsqu'ils participent à des réunions dans le secteur de leur administration centrale. headquarters area. (L'hébergement en hôtel doit être approuvé par le président national.)

**\* Vote enregistré 18 : ADOPTÉ**

Question de privilège :

M. A. Walker : Je dois maintenant vous quitter pour me rendre à une AGA à Cornwall. C'est toujours un plaisir de participer à une réunion de l'Exécutif national. Je vous souhaite tous un bon retour à la maison.

D. Marshall : Nous en prenons note. Je vous remercie, consœur.

**10. Politique FIN 7 – Dépenses de l'Exécutif national**

P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg

**QUE** la Politique FIN 7– Dépenses de l'Exécutif national soit modifiée pour y inclure le représentant aux droits de la personne.

**\* Vote enregistré 19 : ADOPTÉ**

**Remarque :**

Le confrère Doug Marshall indique que ces dépenses seraient payées avec le budget régional. Il indique de plus qu'aucun montant supplémentaire ne sera alloué à la région à cet égard. Toutes les conférences et tous les séminaires auxquels on participe représenteront des frais supplémentaires.

**P/A Eddie Kennedy et Karoline Klüg**

Adoption du rapport du Comité des finances et des ressources humaines sans modification.

**\* Vote enregistré 20 : ADOPTÉ**

**Question de privilège :**

Angela Decker : J'aimerais remercier tout le monde ici présent pour leur contribution à ma marche pour l'autisme. Votre aide est très appréciée dans cet effort de sensibilisation et de financement pour appuyer les personnes atteintes d'autisme. Aussi, la consœur Pat Leblanc prendra peut-être sa retraite, et je voudrais profiter de l'occasion pour la remercier de son activisme syndical en tant que vice-présidente régionale adjointe, et maintenant à titre de représentante aux droits de la personne. Je lui souhaite bonne chance dans ses projets futurs.

Pat Leblanc : Merci à tout le monde!

**TOUR DE TABLE DE CONCLUSION**

La conclusion s'ensuit.

**M/A/A Karoline Klüg et Eddie Kennedy**

**QUE** nous poursuivions à huis clos.

\*\*\*\*\*

**Séance à huis clos**

\*\*\*\*\*